

REGLEMENT PARTICULIER

ENDURO de MONEIN

Date : 01 juillet 2018

LIEU : Départ du stade de Monein

Cette compétition traversera les communes de

Monein ; Cuqueron ; Lacommande ; Estialescq ; Parbayse ; Ledeux ; Goès ; Cardesse.

VERIFICATIONS : Administratives le samedi 30 juin de 17 à 19h et le matin de l'épreuve de 8h à 9h30

Techniques le samedi 30 juin de 17 à 19h et le matin de l'épreuve de 8h à 9h30

Les concurrents devront se présenter munis de leur permis de conduire, licence, carte grise et attestation d'assurance.

CAPACITE : Epreuve Nationale ouverte aux participants détenteurs d'une licence délivrée par la FFM.

Comptant pour les championnats d'Aquitaine.

CATEGORIES :

LIGUE 1 : 3 tours

E1 (125 2tps/250 4tps)

E2 (de 126cc à 250cc 2tps et de 251cc à 450 cc 4tps)

E3 (+ 250cc 2tps et + 450cc 4tps)

Junior Open (-de 23 ans)

LIGUE 2: 2 tours

Espoir Open – 23 ans

N1 (125 2tps/250 4tps)

N2 (de 126cc à 250cc 2tps et de 251cc à 450 cc 4tps)

N3 (+ 250cc 2tps et + 450cc 4tps)

Vétéran Open (+37 ans)

Super Vétéran Open (+47ans)

LIGUE 3 : 1 tour avec la possibilité de faire 2 tours *

Féminine

50 cc (-18ans)

Open

***Si un pilote de la catégorie ligue 3 veut effectuer un second tour (sans classement), il devra le dire au dernier CH du premier tour, qui lui laissera son carton de CH, le pilote devra être en possession de son carton et le présenter à chaque contrôle (ch,cp)**

Le fait de laisser son carton de CH à la fin du premier tour, entraîne immédiatement la fin de course pour le pilote et l'interdiction de repartir pour un second tour

Engagements

Les droits d'engagement sont fixés à :

58€ pour les Ligue 1 (n°20 à 199), Ligue 2 (n°200 à 599)

45€ pour les Ligue 3 (n°600 à 899)

Engagements à l'adresse suivante <http://www.tiptiptop.top/>

MOTOCYCLES : Les motos devront être conformes aux prescriptions du code de la route, sous la responsabilité du concurrent durant l'épreuve.

Couleur des plaques :

ELITE	Fond Rouge Numéro Blanc
LIGUE 1	Fond Jaune Numéro Noir
LIGUE 2	Fond Vert Numéro Blanc
LIGUE 3	Fond Noir Numéro Blanc

Pour toutes les catégories les motos devront obligatoirement être équipées de pneus homologués pour la route (Réf DOT ou E).

Les licenciés à la journée (licence une épreuve) doivent obligatoirement se munir d'un certificat médical de moins de 3 mois.

DEPART : 1^{er} départ 9h30. Les départs s'échelonnent toutes les minutes par groupe de 3 pilotes. Les Ligue 1 partiront les premiers suivis des Ligue 2 puis des Ligue 4 et des Ligue 3.

PARCOURS : Une boucle d'environ 65 kms, composée d'un parcours de liaison divisé en deux contrôles horaires à réaliser en un temps donné et de 3 tests spéciaux 2 banderollées et 1 ligne).

NOMBRE DE TOURS : 3 tours pour les Ligue1
 2 tours pour les Ligue 2
 1 tour pour les Ligue 3(possibilité 2 tours voir plus haut)

Des déviations seront aménagées pour les Ligue 3.

CLASSEMENT : Les classements seront établis par cylindrée dans chaque catégorie en faisant l'addition des temps concédés au cours des spéciales et des pénalités éventuelles.

Ils donneront lieu à une remise des prix (coupes, lots) sur place.

SIGNALISATIONS : L'itinéraire sera balisé par des flèches rouges. Il est interdit de le quitter pour quelques raisons que ce soit.

Compte tenu que l'épreuve se déroule sur des chemins ouverts à la circulation, les concurrents doivent impérativement respecter les signalisations du code de la route et celles mises en place par l'organisateur.

CONTROLES HORAIRES : L'assistance et le ravitaillement sont autorisés aux deux CH prévus entre les drapeaux blancs et jaunes. Les moyennes retenues pour le calcul des temps imposés ne pourront jamais excéder 50Km/h. L'heure de pointage retenue est l'heure de passage lorsque la roue avant de la moto du concurrent franchit la ligne entre les 2 drapeaux jaunes.

CONTROLES DE PASSAGE : Signalés par des drapeaux bleus, ils seront placés sur l'itinéraire pour vérifier si les pilotes empruntent correctement le parcours et respectent les signalisations.

RECLAMATIONS : Se reporter à l'article 23 du règlement de championnat de la ligue.

SECURITE : Plan de sécurité défini en commission de sécurité réunie par la préfecture de Pau

ASSURANCE : Une assurance est souscrite auprès des assurances ZIELINSKI à Pau.

OFFICIELS

- ✓ **Directeur de course**: Robert Mentaverri ODC 2^{er} degré
- ✓ **Commissaires sportif** : Bruno Di Liddo OCS
- ✓ **Commissaires de route**: En nombre suffisant

Une organisation ASM Pau moto verte 5 Allée du Grand tour 64000 Pau 05 59 84 49 40.